



Compte rendu du CSE Extraordinaire réseau France 3 du 1^{er} juillet 2025



Les larmes d'Isabelle Staes

Pour la directrice du Réseau France 3, cette réunion extraordinaire du CSE, ordonnée par le juge, était aussi sa dernière journée à France Télévisions, a-t-elle précisé, brisant le masque malgré elle, submergée par l'émotion.

Au terme d'une riche carrière de 40 ans à France Télévisions, dont les derniers mois n'ont sans doute pas été les plus valorisants, vu le peu de marge de manœuvre dont dispose aujourd'hui une directrice ou un directeur du Réseau, Isabelle Staes tire sa révérence.

Malgré tout, l'ancienne grand-reporter a déclaré aux élus avoir beaucoup appris à leur contact - C'est trop d'honneur ! - avant d'ajouter « *j'ai appris à ne pas m'énerver* ». Bon... On lui souhaite en tout cas de profiter de sa retraite, en repensant à l'époque où l'on pouvait, à France Télévisions, exercer son métier dans de bonnes conditions.

Elle laisse la place – et la patate chaude – à Christophe Poullain, qui devra à son tour jouer le rôle ingrat de bouclier-ligoté pour les grands stratèges de la direction des antennes et des programmes.

Si l'on a bien lu le projet de Delphine Ernotte, M. Poullain devra transformer la direction du Réseau France 3 en direction d'ICI TV, transférer cette direction à Marseille et récupérer la patate chaude de la dernière fulgurance du trio Kara-Sitbon-Martinetti, qui vise à transférer la direction de l'info des régions à Lyon, à fusionner FTR et IV3, à débarrasser la rédaction nationale de la fabrication de sujets nationaux et internationaux pour les gueux des régions, bref à renforcer encore un peu plus l'information à deux vitesses entre le national et les régions.

Compression des effectifs : la direction ne voit aucun impact...

Depuis des lustres, la direction supprime les ETP à tour de bras sans juger utile de consulter les élus. Pourtant, ces suppressions de postes dans les antennes ont contribué et contribuent à dégrader les conditions de travail, elles impactent l'activité qui ne cesse de se réduire et de s'appauvrir, alors que dans le même temps certains métiers sont en surcharge de travail quand d'autres frôlent parfois le bore out.

Malgré les demandes réitérées des élus, la direction n'a jamais accepté de transmettre des informations précises sur les postes supprimés et sur les conséquences sur les collectifs de travail et sur l'activité.

Les élus du CSE ont fini par porter l'affaire devant la justice, qui leur a donné raison. Le juge des référés de Paris a ordonné l'information/consultation du CSE sur la compression des effectifs dans le réseau régional sous 15 jours, sous peine d'astreinte.

Aux élus pour cette réunion, la direction a remis un document purement budgétaire, qui cherche à minimiser le nombre d'ETP supprimés et leurs conséquences.

Le problème, c'est que les impacts ne sont ni présentés, ni même mesurés, en contradiction totale avec les obligations de l'employeur, qui doit au contraire mettre en œuvre des mesures de prévention, puisque ses projets ne peuvent aboutir à dégrader la santé des travailleurs.

Les élus ont donc désigné un expert pour mesurer les impacts sur les organisations, l'activité, les conditions de travail, interroger la méthode mise en œuvre par la direction et faire des préconisations.

A ce stade de fragilisation des antennes régionales, alors qu'on annonce dans quelques jours un budget rectificatif qui viendrait encore aggraver la situation, les élus demanderont des comptes sur chaque poste supprimé.

Voir la [délibération du CSE](#) 

A venir

Prochain CSE : les 27 et 28 août
CSEC extra sur le budget rectificatif : le 7 juillet.

D'ici là, vos élus CGT vous souhaitent un bon été.

Paris, le 2 juillet 2025

Vos élus au CSE ► Titulaires :



Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

► Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

► Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Paris Ile-de-France).